

Québec français



La valse-hésitation de la réforme Entrevue avec Lise Ouellet

Monique Noël-Gaudreault

Numéro 130, été 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55725ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Noël-Gaudreault, M. (2003). La valse-hésitation de la réforme : entrevue avec Lise Ouellet. *Québec français*, (130), 73–73.

La valse-hésitation de la réforme

Entrevue avec Lise Ouellet
responsable des programmes de français
au ministère de l'Éducation du Québec

>> PROPOS RECUEILLIS PAR MONIQUE NOËL-GAUDREULT



Avant de consacrer, dans un prochain numéro, un dossier sur les premiers pas dans la réforme au secondaire, l'équipe de rédaction de *Québec français* a jugé utile de se pencher sur le processus d'élaboration du programme de français qui, dans l'esprit de ses concepteurs, devrait, d'une part, constituer un outil clair et pertinent pour tous les enseignants et, d'autre part, leur permettre de retrouver des traces du programme précédent.

Pourquoi un nouveau programme en français au secondaire ?

Il convient d'inscrire ces travaux au nombre de tous ceux qui entourent la réforme plus large de l'éducation : le processus exige que soient touchés tous les programmes de toutes les disciplines. Comme les autres, le programme de français au secondaire doit être revu à partir de nouveaux cadres.

Il s'agit d'un processus continu d'élaboration et de concertation à deux niveaux : au niveau du ministère et au niveau des spécialistes de la discipline « français ».

En quoi consiste le travail au MEQ ?

Une concertation a été nécessaire, à l'intérieur du ministère, entre les responsables de programmes et les responsables de l'évaluation. Cette coopération avait pour but de définir la structure de programme la plus appropriée. En effet, il importait, à la fois, de s'entendre sur des termes communs et des structures communes et aussi d'aller plus loin que le programme du primaire grâce à une autocritique constructive.

Une autre forme de concertation a été nécessaire entre les responsables du programme et le comité de soutien à la rédaction, ce dernier étant constitué de trois universitaires, et dont le triple mandat est de participer à l'élaboration des structures, de fournir des balises d'écriture et de veiller à l'harmonisation entre les programmes.

Selon quelles modalités s'effectue le travail au niveau de la discipline « français » ?

Trois modalités de fonctionnement sont communes à l'ensemble des programmes : a) une première équipe restreinte ; b) un comité élargi ; c) les experts universitaires ; en français, une quatrième modalité s'ajoute : les conseillers pédagogiques en français.

- 1 La première équipe, composée de six personnes, dont la responsable de programme, veille à la conception et à la rédaction du programme.
 - 2 Le comité élargi est composé d'enseignants et de conseillers pédagogiques de toutes les régions du Québec (une vingtaine de personnes).
 - 3 Les experts universitaires : chaque programme fait appel à des experts universitaires de la discipline. En français, ce sont, au début du processus, les didacticiens et d'autres universitaires, linguistes, spécialistes en études littéraires, experts en communication écrite et même une professeure-chercheuse en philosophie. Quatre rencontres se sont tenues entre l'automne 2001 et l'automne 2002. Deux rencontres de travail ont eu lieu avec un groupe d'une vingtaine d'experts universitaires seulement. Deux autres se sont tenues avec les experts universitaires et le comité élargi. Il s'agissait de discuter de questions particulières ou de réagir à des premières versions de documents. Ces échanges ont permis aux concepteurs du programme de présenter une version dite « de validation » en juin 2002.
 - 4 Les conseillers pédagogiques de français : à l'occasion de leurs réunions qui ont lieu trois ou quatre jours par année, on leur a soumis des questions à l'étude, une version de travail ou des problèmes particuliers reliés à l'élaboration du programme de français au secondaire.
 - 5 Simultanément, dans toutes les disciplines enseignées au secondaire, un processus de validation très formel, encadré par le MEQ, a été enclenché à l'automne 2002. Cette validation s'est effectuée auprès du « comité élargi » (enseignants et conseillers pédagogiques), auprès de « partenaires », parmi lesquels des experts universitaires nommés par la CREPUQ, des associations professionnelles (AQPF, CPIQ), les syndicats d'enseignants et l'association des directeurs d'écoles ; en tout, une vingtaine de personnes.
- L'échéancier fixé, si tout se déroule conformément, le programme de français devrait être soumis aux collaborateurs d'ici l'automne 2003.